

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Le Maire procède à l'appel des conseillers.

Etaient présents :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Thierry GICQUEL, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN

Etaient excusés :

Florence CABRESIN donne pouvoir à Catherine CADOU, Magali LEMASSON donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX, Christian LEMARCHAND donne pouvoir à Alain BLANCHARD

Etaient absents :

Philippe LEBASTARD, Damien CLOUET

Madame Aurora ROOKE est désignée secrétaire de séance.

VINGT ET UN conseillers sur 29 étant présents, le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 19 heures 30.

L'ordre du jour est entamé.

I - Délibérations du conseil municipal

N° 2018-05- 59 : ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX - AMENAGEMENT DE LA RUE DE GARAMBEAU

Les études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue de Garambeau ont été confiées à l'entreprise Pierres et Eau pour un montant de 10 835 € H.T. soit 13 002 € T.T.C.

A l'issue de la mise au point du projet, la consultation pour la réalisation des travaux a été lancée selon une procédure adaptée, en application des articles 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et 27 du décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics. La consultation a été lancée en 1 lot unique.

Le groupe de travail Marchés s'est réuni le 26 avril 2018 pour la présentation de l'analyse des offres par le maître d'œuvre. A l'issue de la procédure, le groupe de travail propose de retenir l'entreprise LANDAIS pour un montant de 379 598,30 € H.T. soit 455 517,96 € T.T.C.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- De valider le choix de l'entreprise tel que présenté ci-dessus, pour un montant total de 455 517,96 € T.T.C.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le prochain conseil municipal aura lieu le Lundi 28 Mai 2018 à 19h00.

Le prochain conseil communautaire aura lieu le Mercredi 16 Mai 2018 à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le Maire,
Alain ROYER

